

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 27/06/2023	L'an deux mil vingt trois Le 3 juillet 2023 à 20 h 00
DATE D'AFFICHAGE 27/06/2023	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE 18 JUIL. 2023	<u>Etaient présents</u> : Mme Donatin, Maire, Mmes Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Gué, Le Bourgeois, Adjointes.
NOMBRE DE MEMBRES	Mmes Héroult, Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Bouchard, Courteille, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Conseillers.
EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 20	Mme Brioul donne pouvoir à Mme Lanfranc de Panthou.
VOTANTS : 25	M. Joubin donne pouvoir à M. Péru.
	M. Deloget donne pouvoir à M. Deau.
	M. Stoffel donne pouvoir à Mme Perrier.
	Mme Grenèche donne pouvoir à Mme Vandercamère-Desmortreux.
	Mme Quesnel.
	M. Fouchet.
	<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Le Déroff.

OBJET : AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN ADS - CAEN LA MER

Monsieur Deau, maire-adjoint délégué à l'urbanisme, rappelle que par délibération n° 59.12.17 du 18 décembre 2017, la commune a adhéré au service commun d'Autorisation du Droit des sols de Caen la mer pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclarations préalables...).

Suite à une augmentation du nombre de dossiers et à une enquête auprès des communes sur les attentes envers le service, une nouvelle organisation a été actée. Il a été proposé d'augmenter les effectifs du service (+2,5 ETP). La participation annuelle des communes doit être réévaluée : pour Verson, elle passerait de 11 000 € en 2022 à 14 500€/an en 2023. A travers l'article 10, un engagement de 4 ans est demandé aux communes pour stabiliser le fonctionnement et les effectifs du service.

Considérant l'avenant présenté et joint en annexe à la présente délibération,
Considérant l'avis de la Commission urbanisme réunie le 8 juin 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser la signature de l'avenant à la convention d'adhésion au service commune ADS de Caen la mer.

La Maire,

Nathalie DONATIN



Publication le 18 JUIL. 2023